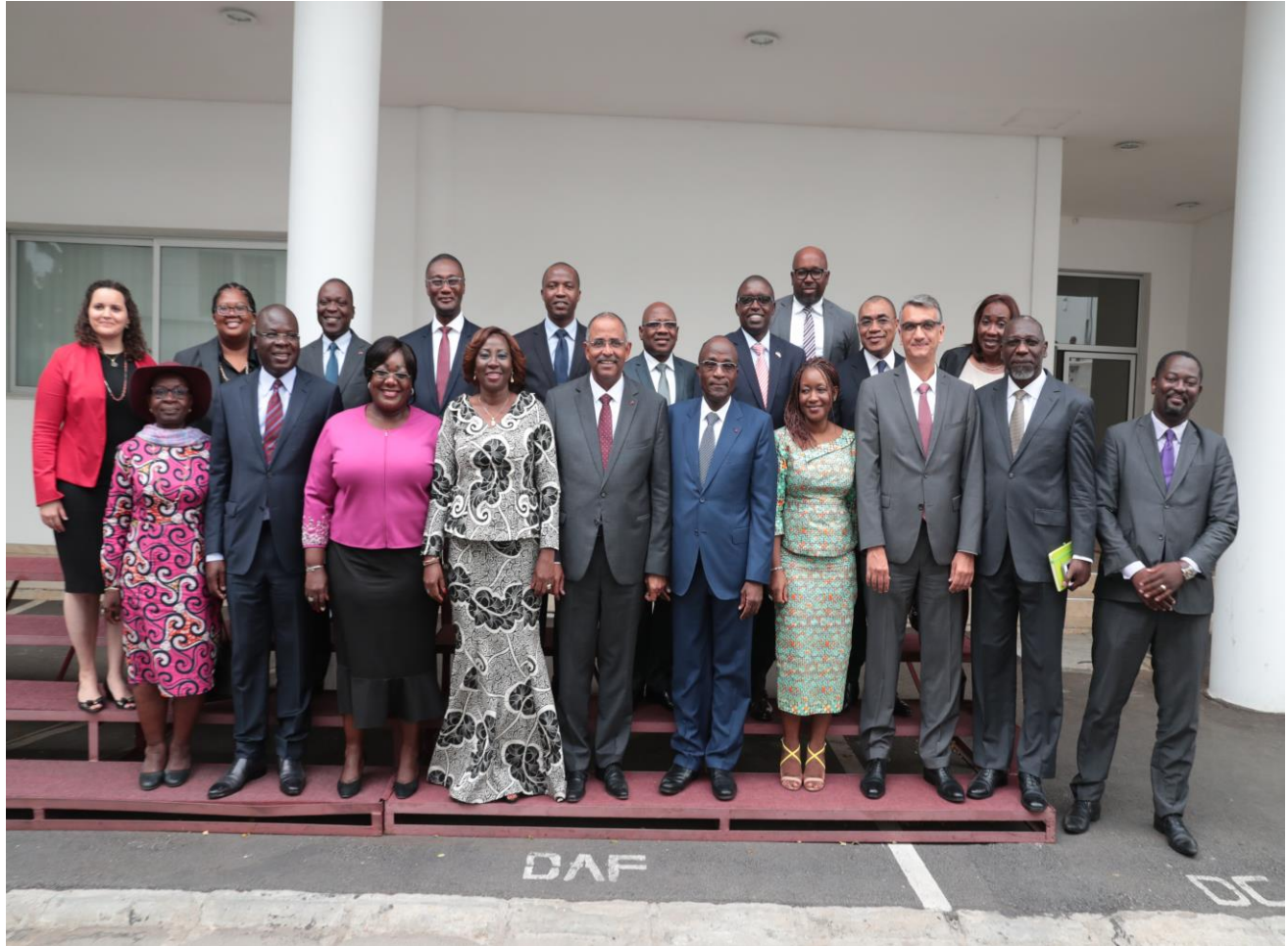


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Diffusion immédiate

PREMIERE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT- COTE D'IVOIRE



Abidjan le 29 mars 2018 - La première réunion du Conseil d'Administration du Millennium Challenge Account-Côte d'Ivoire (MCA-Côte d'Ivoire) s'est tenue le 29 mars 2018. Présidée par le Secrétaire Général de la Présidence de la République, M. le Ministre Patrick Achi, la rencontre, qui fait suite à la signature, en Novembre 2017 aux États-Unis, de l'Accord de don du Compact Côte d'Ivoire d'un montant de 524 740 000 dollars, a permis d'adopter des mesures relatives à la mise en œuvre du Programme Compact Côte d'Ivoire.

Le MCA-Côte d'Ivoire, créé par ordonnance datée du 14 décembre 2017, est une entité indépendante chargée d'assurer, pour le compte du Gouvernement Ivoirien, le suivi, la gestion et la mise en œuvre du Programme Compact. Il est constitué de trois (03) organes dont un Conseil d'administration qui dispose

d'un pouvoir indépendant et a l'autorité et la responsabilité de superviser, d'orienter et de prendre les décisions au sein du MCA-Côte d'Ivoire pour la mise en œuvre globale du Programme conformément aux accords conclus avec le Gouvernement des Etats-Unis, à travers le Millennium Challenge Corporation (MCC).

Le Conseil d'administration du MCA-Côte d'Ivoire compte onze (11) membres votants, dont huit (08) membres du gouvernement, ainsi que deux (02) représentants du secteur privé et un (01) représentant de la société civile sélectionnés à travers un processus ouvert et transparent.

Etaient présents à cette première réunion du Conseil d'administration: le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, **Mme Kandia Camara**, le Ministre des Transports, **M. Amadou Koné**, le Ministre de l'Economie et des Finances, **M. Adama Koné**, le Ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable, **Mme Anne Ouloto**, le Ministre des Infrastructures Economiques, **M. Amédé Kouakou**, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, **Mme Ramata Ly-Bakayoko**, le Représentant du Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, **M. Moussa Sanogo**, Maitre **Assa-Akoh Simone** de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire représentant la société civile, et **M. Nabil Ajami** de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire représentant le Secteur Privé. **M. Mahmoud Bah** et le Coordonnateur National du Programme Compact Côte d'Ivoire, **Mme Aïda N'diaye-Riddick**, membres observateurs non-votants, ont également participé à cette réunion.

Dans son mot introductif, le Président du Conseil d'Administration, M. Achi Patrick a souligné « *qu'en tant que membres statutaires du Conseil d'Administration, notre responsabilité est donc grande, et notre mobilisation et notre engagement doivent être permanents, avant l'entrée en vigueur du Don, durant l'exécution du programme et à sa clôture* ».

Pour le Représentant du Chargé d'Affaires de l'Ambassade des Etats-Unis en Côte d'Ivoire, M. Jeff Bryan« *La Côte d'Ivoire est un partenaire important des États-Unis et nous considérons que le Compact est une des pierres angulaires de notre engagement avec le pays. Les États-Unis ont quatre objectifs principaux en Côte d'Ivoire: soutenir la bonne gouvernance, encourager une croissance économique inclusive et transparente, promouvoir la santé de la population ivoirienne et aider à la réforme du secteur de la sécurité. Nous partageons ces objectifs qu'une Côte d'Ivoire démocratique, prospère, saine et stable est bénéfique pour tous. De même, nous voulons utiliser le compact MCC comme un moyen de promouvoir la Côte d'Ivoire en tant que destination pour les affaires et l'investissement* ».

M. Mahmoud Bah, le Directeur Résident Pays du MCC, a pour sa part, salué la participation de tous les membres du Conseil d'Administration. Il a indiqué à l'égard des membres du conseil, « *Nous vous félicitons pour les avancées notables, mais il nous reste encore beaucoup à faire. Votre engagement sera clé pour une bonne exécution du projet* ».



Cette première séance a notamment permis aux membres du Conseil d'Administration de statuer sur les dispositions relatives à la gouvernance du MCA- Côte d'Ivoire, telles que les politiques de conflit d'intérêts et de confidentialité, et d'examiner divers éléments afférents à l'opérationnalisation du MCA- Côte d'Ivoire.

Pour rappel, l'Accord de Don du Programme Compact Côte d'Ivoire du MCC, vise à stimuler la croissance économique et à réduire la pauvreté à travers des investissements dans les domaines de l'enseignement secondaire, la formation technique et professionnelle et les infrastructures de transport à Abidjan.

Le Millennium Challenge Corporation est une agence gouvernementale américaine indépendante qui a pour mission la réduction de la pauvreté dans le monde à travers la croissance économique. Créé en 2004, le MCC fournit des subventions et une assistance à durée limitée aux pays pauvres qui respectent des normes rigoureuses en matière de bonne gouvernance, allant de la lutte contre la corruption au respect des droits démocratiques.

En 2015, le Conseil d'administration de MCC a sélectionné la Côte d'Ivoire pour développer un compact après que le pays ait satisfait à 13 des 20 indicateurs de politiques du tableau de notation du MCC, indiquant un engagement ferme à consolider les acquis en matière de démocratie et à institutionnaliser des réformes politiques positives. Le MCC travaille avec le gouvernement de la Côte d'Ivoire en vue de relever les plus grands défis économiques du pays, et est convaincu que l'appropriation du pays ainsi que ses prises de décisions axées sur les données sont indispensables au développement durable.

La Coordination Nationale du CNPC - <http://www.cnpc-mcc.ci/> info@cnpc-mcc.ci